



Réunion plénière de la Commission 1

Alba (RO) 16/03/2010

Réf. OJ: 10.1

Original en anglais

Document pour information

Consultation sur la future stratégie « UE2020 » : une nouvelle stratégie pour faire entrer l'UE dans une économie sociale de marché durable, plus intelligente et plus verte

Contribution de l'Assemblée des Régions d'Europe

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) accueille positivement ce document de travail sur la future stratégie de croissance et d'emploi et prend note des efforts déployés par la Commission européenne pour rédiger ce concept. Sur le fondement d'une consultation internet, nous encourageons la Commission européenne à prendre en compte les remarques suivantes .

Remarques générales

- « *La stratégie UE 2020 est conçue pour succéder à l'actuelle stratégie de Lisbonne* ». La nouvelle stratégie doit donc éviter les erreurs passées tout en reproduisant ce qui a fonctionné dans le passé. L'énergie est indéniablement l'un des objectifs de la stratégie de Lisbonne dont la valeur et l'intérêt ont été clairement démontrés.
- Dix ans après le lancement de la stratégie, les conclusions suivantes s'imposent : bien que la stratégie se soit prioritairement centrée sur des questions économiques, **l'Europe n'est pas devenue le premier acteur économique du monde** mais elle est devenue **un leader mondial dans la définition d'objectifs de développement durable** (tout en essayant de rester à la hauteur de ses objectifs de compétitivité)
- Le document de travail fait référence aux défis principaux auxquels l'Europe est confrontée : le changement climatique et l'énergie, le changement démographique, l'UE comme acteur mondial et – non des moindres – réussir la sortie de crise économique. Cependant, le document **oublie de se référer aux régions, qui sont les acteurs les plus importants pour s'attaquer à ces défis.**
- Il y a un lien très clair entre **la croissance économique, l'innovation et la décentralisation**, démontré par l'étude de l'ARE : « De la subsidiarité à la réussite : l'impact de la décentralisation sur la croissance économique » La

stratégie UE 2020 ne parviendra à atteindre ses objectifs que si elle implique les régions dans sa définition et sa mise en œuvre.

Une économie compétitive, connectée et plus verte

- Étant donné qu'il existe un fort consensus autour de la question du développement durable, mettre l'accent sur l'énergie et une économie plus verte devrait donner un nouvel élan à l'UE
- Le Traité de Lisbonne confère à l'UE une compétence explicite concernant la promotion de l'efficacité énergétique, le développement accéléré des réseaux d'énergie, l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement énergétique, le fonctionnement correct du marché intérieur de l'énergie et met aussi en place la clause de solidarité énergétique. **La stratégie UE 2020 devrait faire en sorte que cet article soit pleinement mis en œuvre**, car toutes ces politiques sont à même d'apporter des bénéfices substantiels aux citoyens européens.

Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance

- L'éducation et la recherche sont sans nul doute essentiels pour alimenter une croissance basée sur la connaissance, bien que pour créer des conditions d'innovation et de créativité plus attrayantes, il est crucial de **regarder le territoire européen dans son ensemble et sa diversité**.
- Le **développement rural** n'est pas mentionné du tout. Une stratégie UE 2020 qui laisse de côté les zones rurales, qui concernent une grande partie des régions d'Europe, ne parviendra pas à générer une croissance dont tous les citoyens pourraient bénéficier.
- Pour encourager le développement d'une économie fondée sur la connaissance, il est important **de donner aux citoyens et aux entreprises en milieu rural les infrastructures et services de base** (santé, postaux, social). Il est également important pour la compétitivité de soutenir les PME sur les territoires; en particulier en vue des changements démographiques et des millions de PME qui cherchent des repreneurs.
- Bien que l'on se dirige vers une économie basée sur la connaissance, il est essentiel que les régions, la cohésion territoriale et la durabilité environnementale que l'on considère aussi **le potentiel en termes d'emploi et de croissance que représente le secteur agricole** et que l'on fasse en sorte de pouvoir y attirer des travailleurs et aussi **rendre ce secteur encore plus respectueux de l'environnement**.
- Dans le contexte de la future économie verte et des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, **l'accès aux ressources naturelles et matières premières** est d'autant plus important (biomasse), fondant les bases des différentes stratégies de croissance verte et de développement de solutions énergétiques propres et efficaces. De telles stratégies ne peuvent néanmoins voir le jour que si la stratégie UE 2020 met en place des synergies claires avec la PAC.
- En outre, l'agriculture est l'un des secteurs les moins touchés par la crise : cela devrait être pris en compte et il est vraiment urgent de considérer également **l'agriculture de qualité comme un atout clé pour les futurs schémas de développement régional** et un avantage comparatif face aux modèles

d'agriculture intensive dans les pays émergents et aux Etats-Unis. Dans ce contexte, l'UE peut jouer un rôle et trouver des niches économiques où développer d'importantes zones de croissance.

Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous

- L'ARE se réjouit du fait que ce papier insiste fortement sur l'idée d'**Europe sociale** liée à la crise économique et à la transition post-crise de l'économie européenne vers une économie verte (contrairement à ce que l'on pouvait lire dans le premier projet de révision budgétaire).
- En insistant principalement sur l'emploi basé sur la connaissance et la mobilité professionnelle, l'UE risque d'accroître les risques d'inégalités sociales et les fractures territoriales. Il est donc essentiel que la stratégie UE 2020 adopte une approche plus équilibrée de la croissance et de l'emploi et fasse en sorte qu'assez de ressources soient allouées au redressement des déséquilibres causés par le marché intérieur européen. Sans cela, le fossé entre les citoyens européens et les territoires va s'agrandir, en sapant l'investissement européen dans la croissance. Une Europe faite de disparités grandissantes ne limiterait pas seulement son potentiel de croissance mais se révélerait tout simplement injuste.

Faire de cette économie une réalité en commençant par une sortie de crise réussie

- Les références à la gouvernance multi niveaux et aux régions sont trop peu nombreuses et **le texte ne mentionne aucunement l'approche ascendante** alors que cette dernière sera primordiale non seulement dans l'aboutissement de la stratégie mais également dans son développement. L'actuelle stratégie de Lisbonne n'a livré que peu de résultats alors qu'elle était largement déroulée dans les régions.
- Une stratégie UE 2020 florissante **doit augmenter l'appropriation**. Dans ce but, les stratégies et politiques doivent être adaptées aux réalités du terrain et les autorités régionales devraient être impliquées dans le processus. À cette fin, les stratégies doivent appartenir aux régions. Si la stratégie est créée de manière descendante, les actions manqueront de toucher les acteurs de terrain et les citoyens, comme cela a été prouvé en 2000 pour la précédente Stratégie de Lisbonne.
- **Une partie importante des priorités de la stratégie UE 2020 est principalement de la responsabilité des régions** et il est donc essentiel d'y inclure tous les niveaux de gouvernance : les énergies renouvelables, la recherche appliquée, l'esprit d'entreprise et la mise en place de nouvelles entreprises, le développement de compétences en fonction des besoins (régionaux), la politique des PME, la sensibilisation des citoyens aux questions telles que le développement de compétences et le marché unique.
- L'étude de l'ARE « De la subsidiarité à la réussite : l'impact de la décentralisation sur la croissance économique » **démontre clairement le lien entre la croissance économique, l'innovation et la décentralisation**. D'autres organisations internationales telles que l'OCDE ont également émis des recommandations ces dernières années pour souligner que l'efficacité – financière ainsi que celle des résultats – augmente lors de la mise en œuvre des

politiques publiques au niveau territorial et de l'implication des régions et autorités locales dans la mise en place de politiques. (<http://www.aer.eu/fr/publications/aer-study.html>)

- Maintenant que le **Traité de Lisbonne** est entré en vigueur, les principes de **cohésion territoriale et de subsidiarité infranationale**, qui s'y trouvent enrichis, doivent être davantage soulignés et la stratégie UE 2020 ne doit pas les négliger.
- Afin d'assurer le succès de la stratégie UE 2020, **il faut garantir que les futurs budgets et programmes de l'UE** soient alignés sur des objectifs clés. L'échec de l'actuelle Stratégie de Lisbonne démontre clairement que l'isolation des stratégies et budgets ne mène pas à des politiques réussies. Les résultats concrets ont été observés uniquement lorsque les programmes communautaires ont été adaptés aux objectifs de « Lisbonne » et les fonds structurels assignés à certaines priorités.
- À ce titre, **la politique de cohésion a un rôle clé** à jouer et la stratégie UE 2020 doit faire référence à cette politique de manière explicite. Un alignement fort avec la politique de Cohésion augmenterait l'appui pour la stratégie UE 2020 et encouragerait l'appropriation de la stratégie à tous les niveaux de gouvernance. Dans le passé, le manque d'appropriation et de compréhension pour la mise en œuvre d'une telle stratégie sur le terrain a fait frein à son bon déroulement.
- Cependant, **la politique de cohésion ne peut en aucun cas être soumise à la stratégie UE 2020 et la coordination doit se faire dans les deux sens**. La politique de cohésion contribue directement au développement économique et durable des régions mais son objectif principal est d'assurer la cohésion entre toutes les régions européennes. La stratégie UE 2020 doit également promouvoir le principe de cohésion territoriale et prendre en considération la diversité des territoires européens et leurs besoins divers. La nouvelle stratégie ne fait aucune mention des zones rurales, ce qui démontre que l'objectif de cohésion territoriale n'a pas été pris en compte lors de la rédaction de la stratégie UE 2020.
- La coordination entre la stratégie UE 2020 et la politique de cohésion permettrait également **d'inclure la dimension territoriale dans la stratégie**. Le seul mécanisme existant pour inclure les acteurs publics du niveau infranational se trouve dans les fonds structurels alors que la politique de cohésion est un outil idéal pour livrer des politiques telles que décrites dans l'UE 2020 ; par une approche basée sur les partenariats, elle mobilise les acteurs et la mise en œuvre de projets au niveau régional et local.
- Il faut garder à l'esprit que **l'objectif premier de la politique de cohésion est de garantir une cohésion entre les régions européennes**, en améliorant l'utilisation des ressources disponibles sur le territoire européen. Il faut donc prévoir d'autres outils pour mettre en œuvre la stratégie UE 2020.

Strasbourg, 14 janvier 2010